X

LA SIGNIFICATION DU SIGLE NP DANS LES CALENDRIERS ROMAINS

PAR J. PAOLI
Professeur à la Faculté de droit de Dijon

SOMMAIRE. — *Les calendriers de pierre qui nous sont parvenus emploient pour distinguer deux catégories de jours néfastes les sigles* N *et* NP. *Comment faut-il interpréter ce second sigle? Une notice mutilée de Festus nous oriente vers :* nefas, feriae posteriores ; *or, la comparaison des deux groupes de jours néfastes qui constituaient le férial public du calendrier préjulien amène à penser que les neuf jours de fêtes publiques désignés par la lettre* N *sont les vestiges d'un très ancien férial de Janus, qu'un férial* postérieur, *celui de la communauté Quirinal-Septimontium, aurait complété par l'addition des jours* NP.

On sait que, dans les calendriers de pierre romains qui nous sont parvenus, la moitié environ des jours néfastes du vieux temps, exactement cinquante-deux sur cent neuf, sont désignés par le sigle NP, tandis que les autres le sont tout simplement par la lettre N. A quoi correspondait la distinction ainsi établie?

Nous n'avons, malheureusement, comme on l'a souvent remarqué — car on a souvent tenté de résoudre ce problème — ni la moindre explication de Varron, ni la plus légère allusion d'Ovide pour nous renseigner. Seule, une notice de Festus aurait pu dissiper le mystère (cf. ci-après, *Addendum*, 1), si elle ne nous était parvenue dans un état tel qu'on n'y peut puiser qu'une indication à peu près sûre, mais insuffisante : il faut y introduire une petite restitution pour y lire que les jours NP étaient des *dies* < *nefasti poste*>*riores*. Le prudent Lindsay lui-même s'est décidé à admettre cette restitution, comme tout le monde. Nous ferons comme lui.

La question n'est évidemment pas résolue par là. Comment entendre ces *dies nefasti posteriores*? La difficulté, voire l'impossibilité, de reconstituer plus complètement les explications de Festus a même détourné les érudits de s'attacher à une formule aussi vague et, dans l'ensemble de la littérature, pourtant si abondante

sur le sujet, on n'a guère tenu compte de la notion d'un *dies nefastus posterior*, qui reste tout entière à explorer.

Avant de tenter de le faire, il faut cependant vérifier l'inexactitude des autres explications proposées. Pour cela, on peut glisser sans doute rapidement sur toutes celles qui, depuis Huschke, en passant par Marquardt, Bouché-Leclercq, et Mommsen notamment, ont été émises, mais il conviendra de s'arrêter plus longuement à celle de Wissowa.

La traduction par *nefastus purus*, adoptée par Huschke, est abandonnée par tout le monde : on ne rencontre nulle part l'antithèse du *dies impurus*. Il en est de même de *nefastus parte*, à quoi avait pensé un instant Mommsen, car les jours NP étaient indiscutablement des jours néfastes en totalité et non en partie. Les jours néfastes à certaines de leurs heures et fastes à d'autres étaient les *dies endotercisi* ou *intercisi* et les *dies fissi*, désignations dont la première figure aussi dans les calendriers avec les deux lettres EN. Une nouvelle tentative de Mommsen, aboutissant à entendre les *dies nefasti hilares* par opposition aux jours N qui auraient été les *dies nefasti tristes*, a pu réussir à convaincre à peu près P. F. Girard dans son *Histoire de l'organisation judiciaire des Romains*. Mais, une dizaine d'années plus tard, elle était définitivement écartée par Wissowa. Celui-ci faisait remarquer, en effet, qu'à l'encontre de la doctrine de Mommsen, on trouvait parmi les jours NP prétendus joyeux des fêtes de lustration et des morts comme les *Lupercalia* et les *Feralia*, tandis que les *Vestalia* et les *Nonae Caprotinae*, comprises à l'époque historique dans le cycle des festivités dites *hilares et populari laetitia celebrandae*, portaient le sigle N.

La question ne semble pas avoir été reprise depuis Wissowa, dont l'opinion a été admise par M. Fr. Altheim, encore qu'il ait si souvent « bousculé » les doctrines de son maître défunt. C'est qu'avec Wissowa les modernes ont enregistré un progrès décisif dans leurs connaissances. On peut tenir pour acquis qu'il y a eu un rapport étroit entre le sigle en question et le concept des *feriae publicae*. D'une part, remarque Wissowa, sur les soixante et un jours que comprenaient les *feriae publicae*, cinquante-deux portent ce sigle, et, d'autre part, le sigle n'affecte aucun jour dont il ne soit établi, directement ou indirectement, qu'il appartenait aux *feriae publicae* de l'ancienne ordonnance, entendons de l'ordon-

nance antérieure à César. Par ailleurs, à partir du jour où, peu avant la mort de César, on se mit à instituer des fêtes publiques pour célébrer l'anniversaire de certains événements fameux, c'est par ce même sigle que ces fêtes ont été désignées. Le rapport avec les *feriae publicae* est donc un fait incontestable.

Partant de ce fait, ainsi que de certaines constatations qu'il fait dans les divers calendriers de pierre, Wissowa conclut que l'interprétation donnée déjà par Soltau, dans le *Jahrbuch für Philologie* de 1888, et d'après laquelle ce sigle signifierait *nefas, feriae publicae*, a pour elle la plus grande vraisemblance. Le sigle, observe-t-il, ne figure pas dans les *Fasti Pinciani* et *Venusini* et, par ailleurs, dans trois cas, à savoir pour les *Feralia* et les deux *Vinalia*, il est parfois remplacé par F-P, ce qui peut difficilement s'entendre autrement que par *feriae publicae*. Les *Fasti Pighiani* donnent NF au lieu de NP. Dans la notice de Festus, on trouve NEP, qu'il faut corriger en N-F-P. Ne devient-il pas clair, dans ces conditions, que la note a dû être à l'origine : *nefas, feriae publicae*, ainsi que l'a conjecturé Soltau?

C'est ici que nous commençons à nous séparer de Wissowa, dont la doctrine, d'ailleurs — il convient de le reconnaître — est formulée non comme l'expression d'une certitude, mais simplement comme celle d'une probabilité. En effet, si la notice de Festus crée une vraisemblance, ce n'est pas en faveur de *nefas, feriae publicae* : c'est à l'appui de *nefas, feriae posteriores*, ce dernier mot ayant pu être déchiffré en partie, alors que *publicae* n'est aucunement autorisé par le texte. Que le sigle ait pu être remplacé dans certains cas, rares en vérité, par *feriae publicae*, voire par N-F, *nefas feriae* dans un calendrier, cela peut se comprendre par le fait, mis hors de doute par Wissowa, qu'au fond les jours affectés par lui étaient bien des *feriae publicae* et qu'à l'époque impériale où ont été confectionnés ces calendriers, on ne devait plus très bien comprendre partout la distinction de N et de NP, ainsi que le montrent ceux d'entre ces calendriers qui l'ignorent. Mais l'interprétation par *nefas, feriae publicae* reste à tout le moins douteuse. Plus vraisemblable serait la traduction : *nefas, feriae posteriores*.

Certes, cette vraisemblance est loin d'être elle-même une certitude : il faut, en effet, trouver un sens à cette traduction. Les indications de Festus, qui remontent à Verrius Flaccus, ne peuvent offrir qu'un point de départ dans une recherche nouvelle. Elles

nous ouvrent une piste, comme dans une recherche policière. Il convient de se demander si, en la suivant, on n'aboutit point à retrouver la notion perdue des *feriae posteriores*. Ainsi, nous ne prétendons tirer de la notice mutilée de Festus rien de plus qu'un indice possible : l'idée d'une simple possibilité. Il se pourrait que les jours NP aient été des *feriae* créées lors d'un remaniement, d'une codification du calendrier romain *postérieure* à un premier férial, une seconde masse de jours néfastes. A l'origine de nos investigations, nous n'avons rien de plus qu'une simple possibilité, mais elle prend déjà son appui dans un texte.

De quel remaniement du calendrier pourrait-il s'agir?

Est-ce de celui auquel procéda César en 46 et d'où est sorti le calendrier julien? Marquardt a exprimé l'avis que notre sigle ne doit dater que de l'époque impériale, ce qui donnerait à le penser. Mais, si, à l'époque de Marquardt et de Mommsen, une telle opinion n'était pas absolument interdite, car on ne possédait alors que des calendriers de pierre datant d'un temps non antérieur au principat et s'échelonnant entre la fondation de celui-ci et le règne de Claude, la découverte du vieux calendrier peint d'Antium, aujourd'hui désigné sous le nom de *Fasti Antiates Veteres*, est venue en démontrer toute l'inexactitude, car ce calendrier est un calendrier préjulien et le sigle y figure.

On sait que la date de l'établissement du calendrier préjulien est très ancienne et que l'état civil qu'il donnait à chaque journée romaine n'a jamais été modifié. Ce sont là deux points dont il importe de bien tenir compte.

A) En ce qui concerne l'ancienneté du calendrier préjulien, la thèse de Wissowa n'a jamais été ébranlée et ne saurait l'être : le culte de Jupiter *Optimus* Maximus et de la triade capitoline est absent de ce calendrier. Ce dernier est donc plus vieux que la fondation du grand temple capitolin dont la date, fixée par la tradition à 508, peut être approximativement retenue, malgré certaines contestations.

Peut-on parvenir à plus de précision? Nous n'hésitons pas à nous ranger aux côtés de Fr. Altheim pour le soutenir. La discussion ne saurait être séparée ici de celle des origines de Rome que M. Altheim voit, comme M. A. Piganiol, dans un primitif synoecisme de base contractuelle des Latins et des Sabins. Nous pensons aussi que les fouilles ont démontré le dualisme de ces ori-

gines. L'*antichissimo sepolcreto* qu'a rencontré Boni dans la partie du forum située entre les temples de Faustine et de Romulus, fils de Maxence, et qui, avec sa nécropole d'incinérants, s'étendait autrefois beaucoup plus loin (de la sortie de la ville Palatine sur la crête de la Vélia aux pentes du Capitole et du Quirinal au-dessus de la vallée du Forum franchie à la Vélia), implique entre Latins et Sabins des rapports fort anciens. C'est un fait que ces deux éléments, latin et sabin, se sont réunis et, selon toute vraisemblance, avant la dédicace du temple Capitolin. De ce rapprochement, M. Altheim distingue deux phases qui, si l'on veut bien y réfléchir, doivent être tenues également pour des faits incontestables, pleinement historiques, encore que l'un d'eux soit plus ancien encore que la fondation étrusque de Rome : d'abord, l'association de la vieille collectivité palatine avec l'Esquilin sabin, événement que rappela par la suite la fête du Septimontium ; en second lieu, l'entrée dans cette union politique et cultuelle aux liens relâchés — mais resserrés déjà, pensons-nous, dans la forme urbaine instituée par l'envahisseur toscan — du Quirinal également sabin. La codification du calendrier marque la seconde phase de ce synœcisme.

La preuve nous en semble sûre. Alors que le Quirinal n'apparaît pas encore parmi les sept *montes* de la première confédération, les *Quirinalia* du vieux calendrier attestent que celui-ci n'a pu être établi qu'après la réception de Quirinus dans le cycle divin et, par conséquent, qu'après l'incorporation dans l'*urbs* de la colline où de tout temps avait été le siège de son culte. Par ailleurs, la triade Jupiter, Junon et Minerve a été d'abord révérée au *Capitolium uetus*, sur le Quirinal, avant de l'être au *mons Capitolinus*. Il est donc nécessaire d'admettre que le *Capitolium uetus* est plus jeune que la codification du calendrier. En conclusion, celle-ci doit être placée dans la phase de l'union du Septimontium avec le Quirinal, mais plutôt vers le début de cette période : elle marque bien la seconde phase du synœcisme des Latins et des Sabins. Il est permis de dire que cette codification est celle du férial de la nouvelle Cité à laquelle cette union a donné naissance.

Si, maintenant, en retenant ces données, on tente de les chiffrer du point de vue de la chronologie, compte tenu surtout des renseignements, approximatifs, mais peu contestables, fournis par la découverte de l'*antichissimo sepolcreto* sur la date de l'association

du Quirinal sabin avec les collectivités palatine et autres qui avaient formé le Septimontium, on ne risque pas de commettre une grave erreur en avançant que le calendrier, codifié peu avant, selon M. Altheim, ou peu après, selon nous, l'inclusion du Forum et du mont Capitolin dans le territoire urbain (cf. *Addendum*, 2) et avant la construction du vieux Capitole, qui a dû précéder de quelques décades celle du grand sanctuaire capitolin, est approximativement du milieu de ce siècle, antérieur encore à cette date extrême pour Fr. Altheim. L'époque correspond en tout cas à celle de Servius Tullius, à qui la tradition antique attribuait le plus souvent l'établissement du calendrier préjulien, encore que Fulvius en fît hommage à Numa. Peu nous importe cette paternité à la fois légendaire et historique. Mais il nous faut quelque peu parler de ce que l'on appelle le calendrier de Numa.

B) Mommsen a conjecturé que les lettres capitales des calendriers juliens qui nous sont parvenus reproduisent des indications fort anciennes, tandis que les notices en minuscules, parfois de couleur rouge, qui se distinguent de la couleur noire des majuscules et contiennent des renseignements de diverses sortes, par exemple sur les *feriae publicae* notées en capitales, sur les fêtes nouvelles du temps de César et d'Auguste, les anniversaires historiques, les jeux et les dates de dédicaces des temples, représentent autant d'additions postérieures. L'élément fourni par les notations en caractères majuscules est demeuré sans changement à l'époque impériale tel qu'il avait été sous la République. Nous le savons aujourd'hui avec certitude, grâce au vieux calendrier d'Anzio. Il nous faut donc voir, ainsi que l'écrit M. Altheim, dans l'existence de cet élément premier la preuve d'une tradition ininterrompue et toujours respectée permettant de découvrir dans des documents postérieurs à la réforme julienne — puisqu'elle n'a rien changé au caractère spécifique des jours — l'état civil lointain de chaque journée romaine.

C'est dans cette masse fondamentale, en effet, que figurent les données de cet état civil : lettre nundinale de A à H, indication des calendes, nones et ides, caractère spécifique du jour marqué par les lettres F, N, C, EN et N'. Nous avons en elle, conclut Fr. Altheim, la codification conservée sous sa forme antique, datant de l'époque qui vient d'être déterminée et jamais modifiée du vieux férial romain. C'est ce que l'on appelle parfois le « calen-

drier de Numa », auquel Tite-Live fait une allusion et dont on parlait encore au début de l'Empire.

Si ancienne que soit pourtant cette codification, à laquelle appartenait, par conséquent, déjà le sigle NP, M. Altheim ne se fait pas faute, comme l'on sait, d'y retrouver des éléments plus vieux encore. C'est ce que nous pensons pouvoir faire aussi.

Le calendrier dit de Numa (ou de Servius) remonte, nous venons de le voir, à l'époque de la triade Jupiter, Mars et Quirinus, dans laquelle les études comparatives de M. G. Dumézil nous incitent à retrouver le principe d'une tripartition sociale. Il n'entre pas dans notre sujet de discuter cette opinion. Nous entendons nous borner à remarquer que la Rome de Jupiter, Mars et Quirinus ne peut pas avoir été la Rome primitive, puisqu'elle a été précédée d'une Rome qui ne comprenait pas encore le Quirinal et à laquelle, par conséquent, Quirinus était encore étranger. Cela ne signifie pas que la thèse de M. Dumézil soit infondée à nos yeux, puisque son auteur a eu soin de parler d'un « travail d'adaptation, d'actualisation historique et géographique », auquel serait dû l'habillage ethnique et local que présuppose à tout le moins le dieu de la troisième fonction, Quirinus, et que M. Dumézil place seulement entre 350 et 280 a. c. En constatant l'antériorité d'une autre Rome à celle de la vieille triade, nous ne nous prononçons pas sur une difficile démonstration qui ne saurait rien retirer à la nôtre. Nous ne nous demanderons même pas quelle pouvait être cette autre Rome, n'entendant nullement entrer dans le champ infini des hypothèses. Un seul fait est certain et il nous suffit : avant la triade Jupiter, Mars et Quirinus, il y a eu et il y a même toujours eu en un certain sens Janus, un dieu très ancien, associé ou non dans une triade plus vieille encore à Jupiter et à Mars.

Dans les *Lettres d'humanité* de 1945, M. Pierre Grimal a consacré à ce dieu et aux origines de Rome une longue étude, dont nous sommes loin d'accepter toutes les conclusions. L'apparition au VI^e^ siècle d'une Rome royale qualifiée de « Cité de Janus » et comprenant essentiellement, dans une enceinte rectangulaire orientée nord-ouest–sud-est, le forum appuyé sur la citadelle capitoline, le *decumanus* et le *cardo* partant respectivement de la *Porta Romanula* (angle nord-ouest du Palatin) et du *Tigillum Sororium* (angle oriental du rectangle), est impossible à admettre. Une telle Rome n'aurait pu être qu'antérieure au Septimontium, puis-

qu'elle est loin d'en avoir l'étendue. Elle ne pourrait se concevoir qu'à une époque bien antérieure au VI^e^ siècle. Mais le cimetière du Forum n'a été désaffecté que dans les premières décades de ce VI^e^ siècle, et cela même interdit de croire qu'avant cette désaffectation, le Forum a pu être compris à l'intérieur du pomerium. On connaît la vieille disposition de la loi des XII Tables selon laquelle on ne devait ni enterrer ni incinérer dans la Ville. Cette disposition est bien plus ancienne encore que la loi des XII Tables, comme le démontre le fait que les incinérants du Palatin sont allés placer leurs *pozzi* en dehors de la *Roma Quadrata* primitive, constituant la première couche de tombeaux sur lesquels les inhumants sabins sont venus à leur tour mettre les leurs. Le témoignage de l'ancienneté de la prescription des XII Tables se lit sur le sol romain. Ainsi, la Rome de Janus est inconcevable, telle que la conçoit M. Grimal, aussi bien avant que pendant le VI^e^ siècle. En ce siècle déjà, qui est le siècle de la codification de Numa et de la première triade sûrement attestée, celle de Jupiter, Mars et Quirinus, Janus était un dieu déchu.

Telle est la qualité qu'à juste raison lui prête M. Grimal, que nous suivrons sur ce point. Sans nous attarder à tenter de déchiffrer ici l'énigme de Janus, il nous suffira de relire les quelques phrases par lesquelles M. Grimal résume l'essentiel de ce que les modernes savent et admettent généralement de ce dieu. « Que celui-ci, écrit M. Grimal, soit un dieu très ancien, « autochtone », très important à l'origine, au point d'apparaître parfois comme le dieu principal de Rome, le grand dieu par excellence, et un dieu essentiellement bienfaisant, ce sont là des faits qu'on ne saurait mettre en doute, et dont toute tentative d'explication devra d'abord tenir compte. De plus, Janus est, exclusivement, un dieu « d'En-Haut »... Tout se passe à cet égard comme si... Janus avait précédé Jupiter, et jusqu'auprès de sa parèdre (Junon). Janus, nous ne devrons pas l'oublier non plus, fait, par conséquent, figure de « dieu déchu », d'une de ces divinités que la venue de Jupiter semble avoir reléguée au second plan. »

Peut-être de cette déchéance de Janus voudra-t-on tenir compte lorsque nos recherches du sens du sigle NP nous auront conduit à une constatation capitale et curieuse. Nous avons déjà remarqué que, sur les soixante et un jours de *feriae publicae*, cinquante-deux étaient désignés par ce sigle et les neuf autres

simplement par la lettre N. Il est de bonne méthode, pensons-nous, de faire porter notre observation sur ce cycle des fêtes publiques. C'est dans son examen, beaucoup plus sûrement que dans celui des quarante-huit autres jours N non compris dans ce férial public, que nous pouvons serrer au plus près le problème, car dans ce cycle la présence de jours N en minorité en face des jours NP nous révèle déjà, d'une part, que les *feriae publicae* pouvaient recevoir l'une ou l'autre de ces deux notes, le sigle NP n'ayant été, par conséquent, nullement propre à caractériser les *feriae publicae*, d'autre part, qu'en face de la grande majorité des jours NP, certains jours échappaient à cette désignation, tout en ayant le même caractère de fêtes publiques et il suffit, dès lors, de comparer les deux groupes de fêtes publiques l'un à l'autre. La question à résoudre devient beaucoup plus facile, parce qu'en la posant on en isole et fixe l'inconnue comme dans une équation algébrique. Il est clair, en effet, que les neuf jours N du férial public n'ont pu manquer de recevoir la note NP que parce que quelque chose les rapprochait les uns des autres — c'est là l'inconnue à résoudre — et les distinguait, au contraire, des cinquante-deux jours NP de ce même férial, et cela ne peut avoir été leur nature de fêtes, puisqu'elle leur est commune avec ces jours NP. Si donc nous trouvons un élément commun aux neuf jours N qui, par ailleurs, fasse défaut en général dans les cinquante-deux jours NP, nul ne pourra se refuser à reconnaître qu'il nous offre l'explication de la dualité des sens de N et de NP. Or, cet élément commun, disons-le tout de suite, c'est, pour les jours N, leur appartenance à un férial plus ancien que celui de Numa, conservé sans modification des rites qu'il concernait, et où l'on retrouve, au moins pour huit sur neuf de nos fêtes, le cycle primitif de Janus.

Précisons encore, pour éviter tout malentendu, que nous n'entendons nullement soutenir que l'ancienneté ou l'appartenance à ce cycle de Janus a été le critère des jours N. Il y avait, certes, des jours NP de fêtes tout aussi anciennes, comme les *Lupercalia*, par exemple, et l'on trouve également, parmi les jours NP, des fêtes qui, comme l'*agonium* du 9 janvier ou les *Portunalia* du 17 août, avaient un rapport très étroit avec Janus. Mais nous aurons à constater que le sigle caractérise des fêtes publiques dont les rites, qu'ils soient ou non plus anciens que la codification survenue au lendemain de l'entrée du Quirinal dans la Cité, ont toujours été

influencés d'une façon quelconque par cette dernière. Là est le critère. Nous allons être conduits à penser que les neuf jours de fêtes publiques désignés par la lettre N sont les vestiges d'un très ancien férial que nous appellerons, si l'on veut, le férial de Janus, auquel un autre férial, à savoir celui que la nouvelle communauté formée par l'association du Quirinal avec le Septimontium a tout naturellement jugé nécessaire de se donner, est venu se superposer, de même qu'au dieu déchu est venue se superposer la triade où Quirinus, dont Janus a porté parfois l'épithète, a fait son apparition. L'ancienneté du premier férial est demeurée traditionnellement signalée, sinon toujours comprise, par le sigle que la codification avait réservé au second, c'est-à-dire aux *feriae posteriores* de la notice de Festus.

Il nous faut maintenant passer à la démonstration de ce que nous venons d'avancer. Cette démonstration résulte, avons-nous dit, de la comparaison des deux groupes de jours N et ℕ qui formaient le férial public du calendrier préjulien.

Quels sont nos neuf jours désignés par N? Ils sont ceux du *Regifugium* (24 février), les trois journées des *Lemuria* (9, 11 et 13 mai), celle des *Carnaria* (1er juin), des *Vestalia* (9 juin), des *Matralia* (11 juin), des *Nonae Caprotinae* (7 juillet) et du *Tigillum Sororium* (1er octobre). On remarquera, en passant, que les *Fasti Arualium* portent ℕ pour le 1er octobre et que les *Fasti Antiates ueteres* font de même pour le 11 juin, mais il s'agit sûrement là de deux erreurs. La lettre N pour le 1er octobre est attestée dans quatre autres calendriers, parmi lesquels les *Fasti Maffeiani* et le vieux calendrier d'Antium. Pour le 11 juin, ce dernier calendrier, dont les fragments retrouvés permettent de reconnaître que N y figurait certainement pour deux de nos jours (les 9 mai et 1er octobre) et que, par conséquent, la distinction des deux sigles était faite par lui dans le cadre des *feriae publicae* sans que l'état de ses fragments permette de la suivre pour le reste de nos neuf jours, se trouve en contradiction avec les *Fasti Maffeiani*. Il peut paraître à priori arbitraire de dire qu'entre les deux versions, c'est celle des *Fasti Antiates ueteres* qui est inexacte, et Wissowa ne l'a pas admis (*Hermes*, 58, Bd. 4, p. 382), parce qu'il a remarqué que le 11 juin s'intercalait dans une série assez longue d'autres jours N et que, dès lors, l'erreur a pu consister, dans les *Fasti Maffeiani*, à reproduire cette même lettre pour lui au lieu de ℕ. Mais l'argument

ne vaut rien, car le 9 juin, jour des *Vestalia*, s'intercalait, lui aussi, dans cette série, et jamais personne n'a prétendu qu'il n'avait dû qu'à cette circonstance d'être affecté de la note N. Wissowa lui-même a reconnu ce caractère N au 9 juin et il a, par ailleurs, remarqué le lien intrinsèque qu'implique entre deux fêtes le délai de deux ou quatre jours. Ce lien résulte d'ailleurs de la parenté commune qu'observe M. A. Piganiol dans ses *Origines de Rome*, p. 117 et note 4, de Mater Matuta avec Janus Matutinus et de Vesta avec le même Janus. Si donc l'on admet la lettre N pour le 9 juin, il faut penser que les *Fasti Maffeiani* l'attribuent exactement au 11 juin aussi. Nous considérons que la note N est établie pour les neuf jours qui viennent d'être désignés.

Examinons tout d'abord les trois journées des *Lemuria* en mai. Elles étaient des fêtes des morts, comme les *Feralia*, par lesquelles se terminaient, en février, les *dies parentales* ou *Parentalia*, et comme les *Larentalia* de décembre. Les *Carnaria* de juin, qui figurent aussi parmi les neuf jours N, étaient des fêtes des morts également. Ainsi, *Lemuria* et *Carnaria* étaient désignés par N, tandis que *Feralia* et *Larentalia* l'étaient par NP. Nous voici en présence d'une distinction très nette. A quoi correspondait-elle?

Lemuria et *Carnaria* étaient des fêtes publiques qui avaient entre elles le plus étroit rapport. Janus, malgré son caractère ouranien, a été très intimement associé au culte chtonien de Carna célébré le 1er juin. Ovide unit Carna à Janus dans la légende du bois d'Hélerne. Carna est la déesse des gonds qui ouvre ce qui est fermé et sa fête est fixée aux calendes qui sont vouées à Janus. Ce sont les *Kalendae fabariae*, du fait des fèves qui y jouent un rôle prédominant comme dans les *Lemuria* et les *Parentalia*. Par ailleurs, quant aux *Lemuria*, il est particulièrement significatif qu'Ovide signale leur haute antiquité et leur existence dans l'année primitive de dix mois, en ajoutant que les fêtes de purification de février, auxquelles il donne le nom de *pia februa*, étaient encore inconnues et que Janus n'était pas encore le *dux mensum*, ce qui, évidemment, ne contredit pas la tradition antique selon laquelle Janus a été le grand dieu primitif, et signifie simplement que les fêtes de purification de février, où l'on remarque les jours NP dont nous venons de parler, n'ont été introduites que dans l'année de douze mois, c'est-à-dire, selon la tradition antique, toujours dans le calendrier de Numa ou de l'un des Tarquins. *Lemuria* et

Carnaria sont donc des fêtes très anciennes, plus vieilles que les *Februa*, antérieures au calendrier dit de Numa et à l'entrée du Quirinal dans la Cité.

Nous allons en avoir une confirmation *a contrario* immédiate en les confrontant avec les jours N[P] des autres fêtes publiques correspondantes. Prenons d'abord ceux de février. Il est incontestable, ainsi que l'écrit M. Altheim, qu'il existe un lien étroit entre les diverses fêtes de ce mois. Celles des *Parentalia* que clôturent les *Feralia* sont célébrées pendant neuf jours dans lesquels s'intercalent les *Lupercalia* et les *Quirinalia*. Il est clair que les *Quirinalia* n'ont pu être reçus dans le férial romain qu'à l'entrée du Quirinal dans la Cité. Les Lupercales remontent, certes, plus haut dans le temps, jusqu'à la *Roma Quadrata*, mais il y a certainement eu, au moment où le Quirinal a été agrégé à la Cité, une nouvelle réglementation, une modification du rite ou de l'ordonnance de la fête, car nous y trouvons deux groupes de Luperques et, parmi ces groupes, celui des *Luperci Fabiani* qui sont les représentants de la communauté sabine du Quirinal. En ce qui concerne les *Feralia*, nous savons peu de choses sur elles, sauf que leur nom venait de la coutume de porter des *epulae* aux tombeaux des morts et que cette coutume venait du peuple des inhumants, donc des Sabins, ce qui nous remet en présence du Quirinal. Enfin et surtout, il est d'évidence qu'il existe un rapport très intime entre cette fête, les *Lupercalia* et les *Quirinalia*, d'une part, et les *Larentalia*, d'autre part. *Lupercalia*, *Quirinalia* et *Feralia* tombent respectivement les 15, 17 et 21 février, le délai entre ce dernier jour et le précédent étant des quatre jours dont Wissowa a démontré (*Gesamm. Abdhl.*, p. 162 et suiv.) qu'il était l'indice d'une fête complémentaire de la précédente. Par ailleurs, *Feralia* et *Larentalia* étaient pareillement fixés à la fin de l'année, selon que l'on faisait commencer celle-ci en mars ou en janvier (la date des *Larentalia* était celle du 23 décembre). Cicéron nous apprend que les *maiores* avaient entendu que le culte des morts fût célébré en février, dernier mois alors de l'année, tandis que D. Iunius Brutus, cos. 616/138, la célébrait, selon Sisenna, en décembre, sans doute parce que c'était ce mois et non pas février qu'il plaçait à la fin de l'année. En fait, il s'agissait de deux fêtes équivalentes, mais, alors que l'une, les *Feralia*, était célébrée par la *Virgo Vestalis* vraisemblablement au tombeau de Tarpeia, l'autre, les *Larenta-*

lia, l'était par le *flamen Quirinalis* au tombeau de Larenta, en qui Varron voit, sous le nom de *Larunda*, une divinité sabine introduite par Titus Tatius. Les *Larentalia* sont donc postérieurs aussi, avec leur *flamen Quirinalis*, à l'entrée du Quirinal dans la Cité, et les liens de toutes ces fêtes entre elles révèle qu'elles ont dépendu d'une même réglementation datant de cette époque. Les deux fêtes des *Feralia* et des *Larentalia* ont été placées dans cette codification en face l'une de l'autre, comme les *Luperci Fabiani* l'ont été en face des *Luperci Quintiliani*, Larenta-Larunda en face de Tarpeia. Ainsi, au regard de quatre jours de fêtes publiques marqués par la lettre N, quatre autres fêtes publiques marquées par le sigle ℕ sont certainement entrées ou ont été réglementées dans le férial romain avec l'*auctio urbis* déterminée par l'achèvement du synœcisme des Latins avec les Sabins.

Les cinq autres jours N qui nous restent à examiner ont tous eu même rapport avec Janus. Les *Vestalia* et les *Matralia*, fêtes de Junon et de Mater Matuta, sont certainement plus anciens que le calendrier de Numa, encore que les fouilles du temple de Mater Matuta à Satricum dans le Latium aient dénoncé une influence étrusque. Il est superflu de démontrer ici les liens de Janus avec les deux déesses. Ils sont bien connus pour Mater Matuta surtout et, par ailleurs, en ce qui concerne Vesta, il est certain que son culte remonte aux origines latines de la Cité, ce qui nous suffit.

Les *Nonae Caprotinae*, qu'il convient d'examiner maintenant, appartenaient à Junon, à qui Janus, dieu des calendes et parfois surnommé *Iunonius* comme Junon *Iuno Kalendaris*, était associé de bien des façons. Tandis que Janus faisait l'objet, aux calendes, des dévotions du pontife mineur et du *rex sacrorum*, son prêtre spécial, Junon y recevait également du pontife mineur et de la *regina sacrorum*, *id est regis uxor*, un sacrifice...

Il n'est pas sans importance de retrouver la même union de Janus à Junon dans l'un de nos deux derniers jours N de fêtes publiques : celui du *Tigillum Sororium*, très vieux sacrifice auquel fut rattachée la légende postérieure d'Horace victorieux et meurtrier, et il convient de remarquer que la poutre sainte, sous laquelle dut passer (ce fut un « rite du passage », conforme au *numen* primitif de Janus) Horace la tête voilée, était située sur l'Oppius, c'est-à-dire sur l'un des monts du Septimontium qui précéda l'entrée du Quirinal dans la Cité et, par conséquent, le calendrier de

Numa. Ainsi, par-dessus tout, l'union primitive de Janus à Junon revit dans le cycle des fêtes publiques marquées par la lettre N, union plus vieille que celle dans laquelle Jupiter s'est trouvé substitué à Janus avec la même parèdre.

Le dernier de nos neuf jours, le *Regifugium*, porte aussi la marque de l'emprise de Janus, encore que M. Altheim (*Rom u. Ital.*, I, p. 64) le place trop exclusivement et peut-être inconsidérément, à notre avis, dans le domaine de Terminus, du fait de sa proximité avec les *Terminalia*. En réalité, la découverte du vieux calendrier d'Antium est venue révéler que le *Regifugium* était fixé au 23 du mois intercalaire, lorsqu'il y en avait un, ce qui, contrairement à ce qu'écrit M. Basanoff (p. 26), ne correspond pas au 24 février de l'année de 355 jours ordinaire, mais pouvait seulement y correspondre dans l'année de 378 jours, quand on intercalait 23 jours et non 22 entre les *Terminalia* et le *Regifugium*, car alors le *Regifugium* tombait au 24 du mois intercalaire. La constatation est d'importance, parce que, comme l'a pensé Wissowa (*Hermes*, 58, p. 391 et suiv.), elle montre que le *Regifugium* a toujours eu une date fixée à la même distance des calendes de mars, *ante diem sextum kalendas martias*, en fonction de ces calendes dédiées à Janus, beaucoup plus qu'en fonction des *Terminalia*. Peu importe que le jour du *Regifugium* ait été considéré comme appartenant, dans l'année de douze mois, à celui de février qui reprenait son cours avec lui. Sans doute aussi se plaçait-il, à l'origine, à la fin de cette partie mal déterminée de l'année que les études comparatives de M. Nilsson ont permis d'entrevoir entre la date de l'achèvement de l'an romulien de 304 jours (dix mois), terminée en décembre, et les prémices de la saison du renouveau en mars. Il existe un lien que tout le monde reconnaît entre le *Regifugium* et l'usage primitif de laisser s'écouler en dehors de l'année, par suite du désaccord de celle-ci avec les cycles solaire ou lunaire, autant de jours qu'il était nécessaire pour arriver au moment où l'état du ciel paraissait convenir au recommencement de l'année officielle. Nul doute, par conséquent, que le *Regifugium* soit très ancien, plus ancien que la chute de la royauté à laquelle il a été légendairement rattaché, plus ancien même que l'année de douze mois qui serait, comme l'on sait, celle de Numa et de son calendrier. Or, quelle que soit l'interprétation que l'on donne à cette fête, il est certain que l'on y retrouve le ministre de Janus

en la personne de son prêtre spécial, le *rex sacrorum*. C'est le ministre de Janus qui s'enfuyait, après avoir fait un sacrifice sur le *comitium*. Était-il escorté en ce lieu par les Saliens, qui semblent (d'après Festus, p. 278 M, p. 381 L.) avoir joué un rôle dans le *Regifugium*? La notice de Festus où le nom des Saliens se lit est trop mutilée pour que l'on puisse, malgré la tentative de Mommsen (*C. I. L.* I, 2, p. 289) pour la restituer, l'affirmer avec certitude. En tout cas, les Saliens n'y pouvaient comprendre à l'origine ceux du Quirinal : ils ne pouvaient être que ceux du Palatin, serviteurs de Mars. On entrevoit aussi, la fête étant plus vieille que le *comitium*, que ce ne devait pas être, à l'origine, de ce lieu que le roi s'enfuyait, ce qui exclut aussi les *Salii Quirinales*. En tout cas, le rite n'a sans doute jamais été modifié et, si les Saliens dans le leur nous apparaissent toujours à l'époque historique dans une action commune à leurs deux collèges, rien ne permet de penser que les Saliens du Quirinal y aient pris part.

Prenons maintenant, après les neuf fêtes publiques dont le signe était N, celles qui, comme les *Feralia*, les *Lupercalia*, les *Quirinalia* et les *Larentalia* déjà examinés, étaient désignées par le sigle NP. Il ne nous sera pas possible de les passer toutes en revue ici, faute de place. Mais nous en considérerons rapidement un nombre suffisamment élevé pour qu'on le juge impressionnant.

De même que les *Luperci Fabiani* comme représentants du Quirinal sabin dans les *Lupercalia*, nous trouvons les *Salii Quirinales*, désignés aussi sous les noms de *Salii Agonales*, *Agonenses* ou *Collini* à côté des *Salii Palatini*, dans tout un groupe de fêtes qui, toutes, portent le sigle NP. Ce sont les *Equirria* du 27 février, les *feriae Marti* du 1er mars, les *Equirria* encore du 14 mars, l'*agonium Martiale* du 17 mars, le *Quinquatrus* du 19 mars, le *Tubilustrium* du 23, l'*Equus October* du 15 octobre, l'*Armilustrium* du 19, soit huit nouvelles fêtes liées à l'entrée du Quirinal dans la Cité quant à leurs rites, douze au total avec les quatre précédentes. En outre, le *flamen Quirinalis* intervient dans les *Robigalia* du 25 avril et les *Consualia* du 21 août (cf. *Addendum*, 3). De même, tous les *agonia* sont en rapport avec le Quirinal, dont le vieux nom était *Agonus*. D'ailleurs, de ces *agonia*, l'un, celui de Veiovis, ne peut pas être antérieur à la codification de Numa, car M. Altheim a démontré que le Veiovis de ce calendrier ne remonte sûrement pas plus haut que le VIe siècle. Le culte de *Sol Indiges*,

auquel il faut délibérément, malgré Wissowa, rapporter un autre *agonium*, celui du 11 décembre (G. Calza, *Not. d. Scavi*, 1921, p. 255, suivi par Altheim, *Rel.* I, p. 30, n. 2), a été localisé à son début sur le Quirinal et lié à la *gens Aurelia* d'origine sabine. Un troisième *agonium* est celui de Mars, où nous avons déjà noté la présence des Saliens du Quirinal. Reste l'*agonium* du 9 janvier, qui concerne Janus lui-même. En lui attribuant une date non antérieure à la codification de Numa, ne contredisons-nous pas les déductions que nous avons tirées des autres fêtes publiques rattachées au cycle primitif de Janus, car cet *agonium* était désigné par le sigle NP, comme d'ailleurs une autre fête qui rentre incontestablement aussi dans le domaine de Janus : celle du 17 août, à savoir les *Portunalia*?

L'objection serait cependant infondée. Qui ne voit que le Janus de l'*agonium* du 9 janvier n'est pas celui d'un cycle antérieur à la triade Jupiter, Mars et Quirinus, qui est celle du calendrier préjulien? Le Janus plus vieux que cette ancienne triade, c'est le Janus de l'année de dix mois, celui que nous avons vu associé à *Iuno Kalendaris*. Cela est si vrai qu'à Laurentum dans le Latium nous trouvons une *Iuno Kalendaris* qui ne préside aux calendes que pendant dix mois de l'année, les dix mois de l'an primitif qui étaient ceux de mars à décembre. L'*agonium* de Janus ne pouvait pas exister davantage dans l'année de dix mois que le mois de janvier où il a été placé et qui était encore inconnu. De toute évidence, le Janus, dont la fête a été rejetée en dehors des dix mois de l'année officielle ancienne, est le Janus déchu, détrôné par la triade du calendrier, où effectivement nous rencontrons sa fête sous la forme sabine de l'*agonium*. Quant à Portunus, il n'est autre que Janus lui-même (Altheim, *Rel.* I, p. 63), devenu dans une seconde phase de son histoire le « Janus des ports », en qui nous le retrouvons dans les *Portunalia* célébrés *in portu Tiberino*. C'est aussi un second Janus.

Le total des jours de fêtes NP auxquels nous pouvons appliquer notre critère atteint ainsi le nombre dix-huit. Mais nous pouvons immédiatement, après ce qui vient d'être dit, y ajouter douze unités nouvelles, à savoir toutes les ides, jours NP consacrés à Jupiter, qui est certainement celui de la triade du calendrier (cf. *Addendum*, 4). N'est-il pas clair que, comme l'écrit Wissowa, l'achèvement du synœcisme des Romains des monts et des collines

a fixé sur le Capitole le siège de son culte d'État? Nous connaissons, en effet, un *Iuppiter Fagutalis*, un *Iuppiter Viminus*, un *Iuppiter Caelius*, et un ancien culte de Jupiter sur le Quirinal. L'unité de l'*urbs* a dû engendrer celle de son culte sur le Capitole dès avant qu'y montât la triade étrusque.

Nous pouvons en dire autant de toutes les fêtes de Jupiter, comme les *Vinalia* d'avril et d'août, où, pour M. A. Piganiol (*Jeux*, p. 47), Jupiter a usurpé la place de Liber, les *Meditrinalia* du 11 octobre, et enfin ces deux fêtes mystérieuses qu'étaient les *Poplifugia* du 5 juillet et les *feriae Ioui* du 23 décembre, qui tombaient en même temps que les *Larentalia*, fait suffisant, nous l'avons vu, pour justifier déjà la note NP. Quant aux *Poplifugia*, que l'on rapproche si souvent du *Regifugium* et que M. Basanoff va jusqu'à souder ensemble dans des Saturnales primitives qu'il imagine antérieures à l'introduction de l'année de douze mois, et dont les deux fragments auraient été alors répartis entre deux fêtes solaires de Jupiter, il nous suffira d'y noter l'absence du *rex sacrorum*, à qui les textes ne font aucune allusion et que M. Basanoff remplace par son rex « saturnien ». Nous ne nous proposons pas d'expliquer cette fête étrange. Mais il est certain qu'à la différence du *Regifugium*, le dieu auquel elle se rattachait était, non Janus, mais Jupiter, et que ce Jupiter est celui du calendrier, à savoir celui de la triade où nous rencontrons Quirinus aussi.

Nous parvenons donc au total de trente-quatre jours NP auxquels nous pouvons appliquer notre critère, et nous pouvons d'ores et déjà dire que trente-quatre sur cinquante-deux des *feriae publicae* que désignait le sigle NP étaient des *feriae posteriores* au sens que nous avons défini. N'est-ce pas suffisant pour conclure? Pour certains des dix-huit autres jours que nous aurions à examiner, la même démonstration, croyons-nous, est possible, si pour d'autres il convient de tenir compte des lacunes de notre information.

Nous ne nous dissimulons pas d'ailleurs que nous n'avons point répondu à toutes les objections concevables. Il nous aurait aussi bien fallu, pour être complet, étudier le problème que posent les quarante-huit jours N étrangers au férial public. Nous ne pourrons en dire que quelques mots en précisant, sous forme de conclusion, la définition que nous avons donnée du critère permettant de distinguer les jours N et les jours NP et que justifient les constatations qui viennent d'être résumées.

Ni l'ancienneté en soi ni l'appartenance à Janus ou à son cycle divin ne constitue le critère, avons-nous dit, des jours N. Nombre de divinités plus vieilles que la codification du calendrier dit de Numa, telles Consus, Pales, Liber, Jupiter, Mars, Neptune, Saturne, Vulcanus, Cérès, Flora, Fons, n'ont pas de jours N dans les calendriers, et certaines, comme Consus, Saturne, Fons, ont des rapports étroits avec Janus (cf. *Addendum*, 5). Le sigle NP qui est donné à leurs fêtes s'explique pour elles toujours de la même façon. Par exemple, les *Liberalia* tombaient le 17 mars en même temps que l'*agonium Martiale* avec ses *Salii Quirinales* coopérant avec les *Salii Palatini*, ce qui implique que ce jour a reçu dans le calendrier de Numa une réglementation nouvelle, d'ensemble. On trouve également une telle réglementation nouvelle et d'ensemble, mais d'un genre un peu différent, dans certains mois. Observons celui d'avril, où l'on doit remarquer le délai significatif de quatre jours entre les *Fordicidia* et les *Cerialia* d'abord, puis entre les *Parilia* et les *Robigalia* où intervient, nous l'avons vu, le *flamen Quirinalis*. Ce n'est pas par hasard que les *Parilia*, 21 avril, ont été placés à peu près au milieu entre les *Fordicidia* et les *Cerialia*, d'une part, les *Robigalia* et la fête conceptive des *Floralia*, d'autre part, les *Vinalia* l'étant, en outre, au 23 avril. Toutes ces fêtes sont des fêtes de la végétation, et la fixation de leurs dates diverses, la combinaison de ces dates entre elles relèvent évidemment d'un plan d'ensemble, d'un arrangement unique opéré par la codification dite de Numa. Que ce soit bien à cette codification qu'il convienne d'attribuer cet arrangement, c'est ce que prouvent, outre le Jupiter des *Vinalia*, les *Robigalia* avec leur flamine Quirinal et enfin Flora, de qui le culte ne se rencontre que chez les inhumants, que Varron range parmi les divinités sabines et qui a eu son plus ancien sanctuaire sur le Quirinal.

Or, toute cette série de fêtes NP se trouve intercalée dans une autre série plus longue encore de jours N en avril, qui vont du 5 au 25, et il en est de même en février pour les *Lupercalia* et les *Quirinalia*, qui terminent, sans autre interruption entre eux qu'un *dies intercisus*, une longue suite de jours N allant du 1er au 17. Dans ce mois, les fêtes, où nous avons reconnu l'élément nouveau introduit par l'agrégation du Quirinal à la Cité et que, pour cette raison, on appelle parfois le « mois sabin », sont venues se superposer à la masse de fond formée par les jours N. On peut en dire

autant pour avril, le « mois Floral » du calendrier sabin. On distingue dans ces deux mois, qui sont ceux où l'on relève de beaucoup le plus grand nombre de jours N, deux masses distinctes : l'une, celle des *feriae publicae* avec le plus souvent le sigle NP, l'autre constituée par les fêtes de la terre qui sont les jours N. Il s'agit ici de la terre dans la « polarité de ses fonctions » que définit M. Altheim en écrivant : « La terre n'est pas seulement, comme partout dans la foi antique, la souveraine des morts, l'abri protecteur de ce qui a cessé de vivre. Elle est encore en même temps la puissance qui, de son sein, fait lever les germes de la vie nouvelle. » Ce culte est évidemment chtonien, très ancien. Les jours de l'une des deux fonctions, à savoir ceux de février, ont bien pu tomber avant le calendrier de douze mois dans la période creuse de l'an qu'il fallait laisser s'écouler entre décembre et mars, et le calendrier les a fixés en février sans rien changer à ce culte. Mais, puisque dans le groupe des neuf fêtes publiques également désignées par la lettre N nous avons retrouvé des fêtes parfois sans aucun caractère chtonien et plus directement encore que d'autres en rapport avec l'ouranien Janus, nous devons affirmer que, dans leur principe, les jours N n'étaient pas plus des jours de fêtes chtoniennes que des jours de fêtes tristes. Le caractère chtonien ou ouranien était pour eux accidentel. Il n'y avait de commun entre les neuf jours N des fêtes publiques et les autres jours N, on le voit maintenant, que le fait d'être les vestiges d'un férial plus ancien conservé sans modification des rites auxquels il correspondait dans le férial du calendrier préjulien.

En face d'eux, ce calendrier désignait par le sigle NP tous les jours de fêtes dont les dieux du Quirinal postulaient la création, la révision, un arrangement, toutes les fêtes auxquelles il avait alors fallu toucher d'une façon quelconque. En elles se retrouvent les *feriae posteriores* dont devait parler Verrius Flaccus.

J. PAOLI.

ADDENDUM

Cette étude reproduit une communication présentée aux *Journées d'histoire du droit* de Sienne, en juin 1950. Il a paru bon de ne pas l'encombrer de l'appareil de notes qui devaient étayer l'exposé. On trouvera ci-après ces notes, répondant aux renvois du texte.

1. — Voici le texte établi par Lindsay, *Glossaria Latina*, édition des *Belles-Lettres*, Paris, 1930, t. IV, p. 283 : ⟨*Nefas*⟩*ti dies nom*⟨*inantur* N *littera notati ; quibus ei*⟩ *aput quem l*⟨*ege agitur fari non licet tria uerba « do dico*⟩ *addico* ». N. P. ⟨*qui nefasti poste*⟩*riores sunt. q*⟨*uibus*⟩... *(21 litt.)... liberati sunt... (25 litt.)... unt et in prouin*⟨*cias ire licet ; sacra quoque*⟩ *instituta fiunt* ⟨*et uota nuncupata solui*⟩ *et aedes sacrari so*⟨*lent*⟩. Nous ne tenterons pas ici, après tant d'autres, de présenter une restitution de ce texte. Contre celle de Müller, p. 165, cf. Huschke, *Das alte röm. Jahr und seine Tage*, Breslau, 1869, p. 240, et Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 367 ; comp. 1, 2, p. 289 et s. La restitution, après *posteriores sunt*, de ⟨*quorum pars anterior fas*⟩ est sûrement inexacte et abandonnée par Lindsay. Elle provient de la confusion, dont nous avons parlé ci-dessus, des jours NP avec les jours partiellement néfastes. Nous nous en tenons aux restitutions, très réduites, qui présentent un caractère d'évidence tel que tout le monde les admet. Nous inclinerions cependant à lire N. F. P. et non pas seulement N. P. dans la seconde phrase, bien que cela n'ait pas d'importance pour la thèse que nous avons soutenue. Le manuscrit donne NEP. La notice suivante étant relative au mot *Nepa*, scorpion, il est certes possible que NEP n'ait été écrit également dans celle concernant les jours néfastes que par erreur. Mais on doit invoquer, à l'appui de N. F. P., les rapprochements tirés des variantes données dans les calendriers (NF, F. P.), comme le fait Wissowa, *Rel. u. Kult.*, p. 438, n. 1, sans que l'on soit contraint, pour cela, à traduire la lettre P par *publicae*. Quant au reste, la lecture ⟨*nefasti p*⟩*riores* a été unanimement écartée depuis les remarques de Müller, *Suppl. Ann.*, p. 387. Deux remarques paraissent enfin devoir être faites à propos des autres restitutions admises par Lindsay : ⟨*ire licet*⟩ faisant suite à *in prouin*⟨*cias*⟩ et ⟨*uota nuncupata solui*⟩ sont incertains. Au contraire, la restitution ⟨*his serui*⟩ *liberati sunt*, écartée par Lindsay, pourrait être retenue par rapprochement avec Cicéron, *de leg.*, 2, 12, 29 : *feriarum festorumque dierum ratio in liberis requietem litium habet et iurgiorum, in seruis operum et laborum*, d'où il ressort bien, puisqu'il est incontestable que les *feriae festique dies* étaient des jours néfastes, que les esclaves étaient alors libérés.

2. — Pour M. Altheim, *Röm. Religionsgesch.*, I, p. 56-57, la codification a précédé l'incorporation du Capitole à la Ville, puisque la fondation du sanctuaire capitolin est ignorée par elle. Or, comprendre le Capitole à l'intérieur du *pomerium* supposait l'asséchement du forum, son aménagement en place publique après abandon de la vieille nécropole. Celle-ci n'a pas été désaffectée avant les premières décades du VI^e^ siècle. Les travaux du forum, ainsi que la construction du temple capitolin, ont dû occuper la seconde moitié de ce siècle. Par conséquent,

la codification remonterait aux années précédentes. Nous pensons, au contraire, que, si la fondation du temple capitolin présuppose l'inclusion du Capitole dans le périmètre urbain, elle ne doit pas être nécessairement confondue avec elle. Voyez, dans le sens d'une très ancienne occupation du Capitole : A. Piganiol, *Origines de Rome*, p. 292 et s. Dans un sens très voisin, nous croyons que la codification du calendrier, postérieure, mais de peu, à la disparition du cimetière du forum, suppose, *intra pomerium* déjà, la présence du Capitole, alors simple éperon avancé du Quirinal. Sans doute cette présence n'est-elle attestée qu'à une époque postérieure à la catastrophe gauloise, à partir de la construction, ordonnée entre 378 et 352, du mur « Servien ». Sans doute encore, le Capitole n'apparaît-il pas davantage dans les quatre régions entre lesquelles se répartissaient les *Argeorum sacraria* dont parle Varron, *de l. l.*, V, 45 et s., que dans la liste des sept *montes* du *Septimontium* donnée par Labéon chez Festus, *u° Septimontio*, p. 439 L. Mais, en ce qui concerne la liste des Argées, cf. A. Piganiol, *loc. cit.* A la différence de cet auteur, nous inclinerions cependant à voir dans le fait que le Capitole est absent de cette liste une raison de douter de la date trop récente que la critique moderne a tendu à attribuer à la fixation du rituel des Argées et de l'immuable trajet de leur procession. Nous reviendrons peut-être ailleurs sur cette question qui, ici, nous mènerait trop loin. Quant à la liste des *montes* du *Septimontium*, comment méconnaître qu'à la vérité, Varron, dont il convient de suivre la pensée, y inclut le Capitole? Cf. *de l. l.*, V, 41 : *Vbi nunc est Roma, Septimontium nominatum ab tot montibus quos postea urbs muris comprehendit; e quis Capitolinum dictum...* Varron parle des sept monts que le mur Servien a entourés plus tard. Cf. Jordan, *Top.*, 2, p. 210 et 238. A notre avis, cependant, le Capitole n'a pas pu entrer dans la Cité avant le Quirinal, et il y est entré avec lui. La codification du calendrier porte nettement les traces de son occupation comme de celle du Quirinal. Ce calendrier connaissait certainement plus d'une divinité dont le culte y a eu son siège avant que la triade étrusque y trouvât le sien. Il n'ignorait pas, ainsi que le prouve la mention qu'il fait des *Volcanalia*, le *Volcanus* latinisé dont l'*area* se trouvait sur la pente du Capitole descendant vers le comitium, à cinq mètres au-dessus de ce dernier et en relation directe avec la nécropole des incinérants qui avaient installé là sans doute le plus ancien *ustrinum publicum*, où devait trouver tout naturellement place l'autel du dieu du feu. Cf. Altheim, *Röm. Religionsgesch.*, I, p. 13, p. 23; Jordan, *Top.*, I, 2, p. 339; Richter, *Top.*, p. 78. Il faisait aussi sa part, sinon à *Iuuentas*, du moins à *Terminus* (*Terminalia*), de qui les dieux ne permirent pas de désaffecter le *fanum* lorsqu'il fallut libérer l'emplacement nécessaire à l'édification du grand temple capitolin et

qui continua à figurer dans la *cella* de Jupiter, comme l'*aedicula* de *Iuuentas* demeura sans doute dans celle de Minerve. Cf. Caton, ap. Fest., p. 162 M., p. 281 L. ; Liv., 1, 55, 3-4 ; 5, 54, 7 ; Flor., 1, 7, 8 et s. ; Ovid., *Fast.*, 2, 267 et s. ; Gell., *N. A.*, 12, 6. Tel fut encore, à n'en pas douter, le cas de *Iuppiter Feretrius*, dont le culte sur le Capitole a présenté un caracrère très antique (*bildlos*), et tel a pu être celui de *Iuuentas* que nous avons réservé précédemment parce que le culte de cette déesse n'apparaît pas formellement dans la codification du calendrier. Mais cette divinité, avant de se détacher de Jupiter, a eu avec lui des rapports si étroits qu'il est permis de croire à l'exactitude des témoignages qui font de son *aedicula* la compagne préhistorique du *fanum* de *Terminus*. Aussi bien la présence des *Saturnalia*, comme celle des *Volcanalia* et des *Terminalia* dans la codification ne donnent-elles pas à entendre que celle-ci n'a pu être élaborée qu'après l'admission du Capitole dans la Cité? Si l'on peut affirmer, avec M. G. Dumézil (*Tarpeia*, p. 281), que *Tarpeius mons* pas plus que *Capitolium* n'a été le premier nom de cette colline et que le radical de *Tarpeius* n'est qu'une prononciation sabine, avec passage normal de *qu* à *p*, de celui de *Tarquinius*, il faut penser que le Capitole a porté antérieurement le nom, d'ailleurs attesté comme le plus ancien, de *Saturnius mons*. Sans même qu'il soit besoin de faire appel à la *Saturnia* de Virgile (*Aen.*, 8, 357, 358, cf. P. Grimal, *Le dieu Janus et les origines de Rome*, dans les *Lettres d'Humanité*, IV, p. 38), ville de Saturne qui s'élevait en ce lieu, ni même à l'antique *oppidum* de Varron, *de l. l.*, V, 42, dont l'un des trois vestiges aurait été le *Saturni fanum*, ancêtre du temple de 497, tout un ensemble de témoignages (Fest., p. 416 L. ; Den. Hal., 1, 34, 1 ; Just., 43, 1 ; Solin., 1, 13 ; Serv., *in Aen.*, 8, 328, etc...) et, avec eux, la place même occupée par le *fanum*, puis par le temple, qui dépendirent beaucoup plus du Capitole que du forum, obligent à voir en cet endroit, et précisément depuis une époque très ancienne, l'assise locale du culte de Saturne (à l'origine, culte gentilice étrusque? En tout cas, culte d'État dès avant la codification du calendrier. Cf. Altheim, *Rel.*, I, p. 39, 53, 79). Dès lors, si l'on admet, avec M. Altheim, que les *Quirinalia* du calendrier de Numa présupposent la présence du Quirinal dans la Cité au temps où ce calendrier fut codifié, comment se refuser à admettre que celle des *Saturnalia* (de même que celle des *Volcanalia* et des *Terminalia*) y présuppose aussi pour le même temps celle du Capitole, alors surtout que ce dernier n'a été en fait et jusqu'à Trajan qu'un éperon du Quirinal? On peut invoquer aussi dans le même sens, comme preuve de l'appartenance du Capitole à la Cité dès l'époque de la codification du calendrier, l'existence à l'*arx* (sommet nord de la colline) d'un *au guraculum* (Varr., *de l. l.*, VII, 8 ; Paul-Festus, p. 114 L.) plus

vieux que le temple capitolin et qui n'a jamais pu être placé en dehors du *pomerium*, car, si la zone des auspices urbains incluse dans le *pomerium* (Gell., 13, 14, 1 ; Varr., *de l. l.*, V, 143) a pu être délimitée en se plaçant en différents lieux, ceux-ci ont tous été nécessairement compris dans le périmètre urbain, la prise de ces auspices ne pouvant avoir lieu ailleurs. Aussi bien est-ce à l'*arx* que Tite-Live (1, 18, 6 et s.) place la curieuse auguration au sujet de la royauté de Numa, dont il fait un Sabin. Il situe expressément l'*arx* dans le *templum* et nous montre le *locus liberatus et effatus*, qui comprend l'*urbs* et l'*ager*, délimité à partir de l'*arx*. C'est à l'*arx* de même qu'étaient prononcés les antiques *concepta uerba* qui ouvraient l'acte d'observation et que Varron nous a conservés (*de l. l.*, VII, 8). Or, l'*auguraculum* de l'*arx* est associé au vieux rituel des féciaux : les auspices devaient y être pris avant la déclaration de guerre faite par ces religieux messagers qui avaient aussi à prendre à l'*arx* leurs *sagmina* (Liv., 1, 24, 5 ; 30, 43, 9 ; Plin., *N. H.*, 22, 5). On découvre ainsi le lien, d'ailleurs bien connu, qui rattacha cet *auguraculum* au sanctuaire de *Iuppiter Feretrius*, sur l'autre éperon du Capitole, sanctuaire où les féciaux prenaient aussi le sceptre et le silex sacré. Comme l'a remarqué Wissowa, *Rel. u. Kult.*, p. 552, n. 6, il ressort de Polybe, 3, 25, 6, que le carmen des féciaux était adressé à Jupiter, Mars et Quirinus. Le rapport du collège des augures avec *Jupiter Optimus Maximus* ne peut être que postérieur. Ainsi, l'*arx* et son *auguraculum* nous font remonter à l'époque de la triade Jupiter, Mars et Quirinus, qui est bien celle de la codification du calendrier. Que cet *auguraculum* ait été celui de la communauté nouvelle formée par l'association du Quirinal avec le *Septimontium*, c'est ce qui résulte du fait que le Quirinal a eu son propre *auguraculum* (Varr., *de l. l.*, V, 52), tandis que le Palatin possédait de son côté l'*auguratorium* de Romulus (*Notit.*, reg. X ; *C. I. L.*, VI, 976) restauré par Hadrien, alors que les deux hauteurs appartenaient à des communautés distinctes. Remarquons encore que l'*auguraculum* de l'*arx* suppose disparu l'obstacle qu'eût formé le cimetière du forum inconcevable à l'intérieur des limites saintes de la Ville. Nous arrivons donc aux résultats suivants : plus vieille que le *Capitolium uetus*, la codification du calendrier est cependant plus récente que l'incorporation du mont Capitolin et du forum à l'*urbs* et, comme telle, elle est postérieure à la disparition de la nécropole du forum dans les premières décades du VI^e^ siècle, sans pouvoir être de la fin de ce siècle, puisqu'elle est plus ancienne que le temple de J. O. M., qu'elle ignore. Approximativement, elle est donc du milieu du VI^e^ siècle.

3. — Consus, quelle que soit sa nature (cf. l'étude originale de M. A. Piganiol, *Recherches sur les jeux romains;* chap. I : *Consus, dieu du*

cirque), est certainement une vieille divinité du Palatin que, comme *Faunus*, *Volcanus* ou *Pales*, il faut faire remonter au plus ancien temps. Son autel primitif s'est trouvé dans la vallée Murcia au sud-ouest du Palatin, là où devait plus tard apparaître le *Circus Maximus*. Il est plus ancien que le calendrier de Numa. Considérons celui-ci cependant. Les *Consualia* s'y présentent à nous aux dates des 21 août et 15 décembre. Nous savons vaguement que le *rex sacrorum* y intervenait à cette dernière date. Cf. Wissowa, *Rel.*, p. 202, n. 1. Mais nous savons surtout par Tertullien, *de Spect.*, 5, qu'au 21 août avait lieu un sacrifice au vieil autel souterrain de la vallée Murcia et que ce sacrifice était offert par le *flamen Quirinalis* et les Vestales : *et nunc ara Conso illi in Circo defossa est ad primas metas, cum inscriptione huiusmodi « Consus Consilio Mars Duello, Lares Comitio Potentes »; sacrificant apud eam Nonis Iuliis, XII kalen. Septembres flamen Quirinalis et uirgines.* Nous apprenons aussi que le 7 juillet — jour des *Nonae Caprotinae* — on sacrifiait encore à l'autel de Consus. Le sacrifice était l'œuvre alors, non du *flamen Quirinalis*, mais des *sacerdotes publici*, c'est-à-dire des pontifes. Or, le jour était N. Nous voyons là une vérification de notre critère. Qu'il existât ou non un rapport entre ce sacrifice et la fête de *Iuno Caprotina* (le sens chtonien de la chèvre défini par Wissowa, *op. laud.*, p. 238, et l'idée de la fécondité féminine n'interdisent pas un rapprochement avec le dieu des fruits de la terre et à l'autel souterrain), un fait nous semble évident : en laissant de côté le 15 décembre, que le vieux calendrier d'Anzio donne comme jour EN tout simplement et qui, de toute façon, apparaît comme secondaire en tant que *feriae* (si même, du fait de la note EN, il ne convient pas de le rayer de la liste de ces dernières), on peut dire qu'il y a eu deux espèces de *Consualia* : l'une de ces fêtes, celle du 21 août, signalée par NP dans les calendriers, dont la célébration revenait au *flamen Quirinalis* et qui, pour cette raison, ne peut remonter plus haut dans le temps que l'entrée du Quirinal dans la Cité, l'autre, celle du 7 juillet, marquée d'un N, ne peut être que celle de l'antique Consus latin antérieur à cette époque. Une dernière remarque : Wissowa, *Hermes*, *op. laud.*, p. 381-382, a tenu pour impossible que le 15 décembre ait trouvé dans le calendrier julien le caractère de fête publique qu'au fond, nous venons de le dire, la note EN (*endotercisus*) des *Fasti Antiates ueteres* conduit à lui refuser pour l'époque préjulienne. Mais il ne faut pas oublier que ce caractère a pu lui être attaché en considération de l'*ara Fortuna Reducis*. En fait, la fête de Consus au 15 décembre a été éclipsée sous l'Empire par celle de l'*ara Fortuna Reducis* fixée au même jour et elle a dû tomber à peu près dans l'oubli, comme Consus lui-même, depuis le temps d'Auguste, sans cesser cependant d'être mentionnée dans les calendriers. Cf. les re-

marques de Wissowa, *Rel.*, p. 203, n. 1. Tertullien ne parle plus que du 7 juillet et du 21 août, mais encore au présent.

Des *Consualia* il est tout naturel de passer aux *Opiconsiuia* et aux *Opalia* : Consus a eu d'étroits rapports avec *Ops Mater*, et les deux jours consacrés à cette seconde divinité, les *Opiconsiuia* et les *Opalia*, ont été fixés respectivement au 25 août et au 19 décembre, chaque fois, par conséquent, à quatre jours d'intervalle — délai qui atteste une fête complémentaire — des *Consualia* d'août et de décembre. Comme celles-ci, ces fêtes sont désignées par NP dans les calendriers de l'époque impériale. Mais les *Fasti Antiates ueteres*, de même qu'ils ne permettent, nous venons de le voir, de conserver le caractère NP qu'aux *Consualia* du 21 août, n'attribuent ce même sigle qu'aux *Opiconsiuia* du 25 du même mois, alors qu'ils donnent N pour les *Opalia* en décembre, ce qui s'accorde beaucoup mieux avec la note EN des *Consualia* de ce dernier mois. Ce parallélisme, absolu d'un côté (pour les *Consualia* et les *Opiconsiuia* d'août), relatif de l'autre (pour les *Consualia* et les *Opalia* de décembre), mérite de retenir l'attention. Les deux divergences introduites par le vieux calendrier d'Antium sont liées l'une à l'autre et, dès lors, il devient très conjectural, voire arbitraire, de les rejeter toutes deux, comme le fait Wissowa, *Hermes*, *loc. cit.*, en les attribuant à une méprise du graveur. En réalité, le vieux calendrier applique la règle : les *Consualia* et les *Opiconsiuia* d'août, en se complétant, ne pouvaient être marqués que par NP tous deux et les notes EN et N pour les *Consualia* et les *Opalia* de décembre rétablissent l'harmonie de ces deux fêtes complémentaires entre elles en les plaçant également sous le simple signe du *nefas*, soit pour quelques heures (EN : 15 décembre), soit pour toute la journée (N : 19 décembre). Nous trouvons encore là l'occasion de vérifier l'exactitude de notre critère. D'abord à propos des deux fêtes d'août. Le *flamen Quirinalis* intervenait dans la célébration des *Consualia* du 21, nous l'avons vu. Quant aux *Opiconsiuia* du 25, peu nous importe de qui le sacrifice, non directement attesté, à *Ops Consiua* dans le *sacrarium* de la *Regia* pouvait être l'œuvre. Cf. Festus, p. 354 L., *(praefericulum uas)*..., et la restitution, chez Jordan, *Top.*, 2, p. 274 et s., de la notice mutilée du même auteur, p. 437 L., *(S)ecespitam...* ; Varr., *de l. l.*, VI, 21 ; Wissowa, *Rel.*, p. 203, n. 6. Le lien des deux fêtes, le caractère complémentaire de la seconde fixent indiscutablement la date d'introduction de celle-ci avec celle où a pu être introduite la première avec son flamine Quirinal, c'est-à-dire après l'association du *Septimontium* avec le Quirinal. On trouve confirmation d'ailleurs de ce lien dans la liste des divinités auxquelles, le 23 août, à égale distance des *Consualia* et des *Opiconciuia*, aux *Volcanalia*, un sacrifice était offert pour conjurer le danger des incen-

dies : *Ops Opifera in foro* y apparaît à côté de *Quirinus in colle*. Cf. *Fast. Arual.*, *C. I. L.*, I, 2, p. 326. Rien de tel, au contraire, en décembre. Dès l'époque préjulienne, les *Consualia* n'y étaient plus qu'une fête déchue, une demi-fête (EN). Quant aux *Opalia*, marqués par N, ils sont si anciens que rien ne permet plus de savoir comment ils étaient célébrés. Notre critère ne se vérifie-t-il pas encore pour eux, ainsi que pour les *Saturnalia*? Il convient, en effet, de remarquer que leur date a été celle à laquelle Macrobe, *Saturn.*, I, 10, 2 ; 5 ; 18, place la célébration primitive des Saturnales qui, après l'addition de deux jours par César au mois de décembre, se seraient trouvées avancées au 17, date à laquelle elles sont effectivement notées, avec le sigle NP, dans les calendriers juliens. Dans le calendrier préjulien d'Anzio, les Saturnales apparaissent cependant déjà au 17 décembre, mais il leur est attribué la note EN. *Hier ist aber etwas nicht in Ordnung*, écrit Wissowa, *Hermes*, *op. laud.*, p. 381. Notre doctrine permet, au contraire, de concilier les indications de Macrobe avec celles du vieux calendrier. La note EN donnée par ce dernier au 17 décembre atteste que ce jour n'était pas encore la fête publique qu'il fut plus tard, à savoir celle des Saturnales. Cela se trouve confirmé à nos yeux par le fait qu'au 19 ces fastes ne font mention, semble-t-il, des *Opalia* qu'après la lettre N et en petits caractères, à la place réservée aux indications secondaires, celle des lettres capitales employées, avant la lettre N, pour désigner la fête principale du jour, faisant défaut dans le fragment conservé. Rien n'interdit donc de penser, et il est au contraire vraisemblable de penser, que la fête désignée en premier lieu avant la lettre N et les *Opalia*, était les Saturnales. C'est ce qui résulte, au surplus, d'une précision formelle de Macrobe, *Saturn.*, I, 10, 18 : *uno die Saturnalia fuisse et non nisi quarto decimo kalendarum Ianuariarum celebrata..., qui dies nunc Opalibus inter Saturnalia deputatur, cum primum Saturno pariter et Opi fuerit adscriptus.* Les Saturnales étaient donc à l'origine célébrées uniquement le 19 décembre, jour consacré également à Saturne et à Ops, et il est impossible que le calendrier n'ait pas fait mention de cette double dédicace. Puis, le 19 décembre a été assigné aux Opalies *inter Saturnalia*. Le changement est attesté par la confrontation du calendrier préjulien, où ce jour est N, avec les calendriers juliens, où il est NP, comme les fêtes nouvelles de l'époque, en vertu d'une nouvelle réglementation qui a concerné aussi le 17 décembre, devenu maintenant jour des Saturnales et NP, lui aussi. La haute ancienneté des Saturnales à leur date première est donc attestée par la lettre N dans le vieux calendrier d'Anzio. Sur ce point, il y a eu une modification apportée dans les calendriers impériaux au caractère spécifique des jours. Nous retrouvons là le critère des jours NP.

4. — L'un de nos plus éminents collègues a cru comprendre, à Sienne, que nous méconnaissions par là la très haute antiquité du culte de Jupiter et de ses fêtes à Rome. C'était mal nous entendre. Nous avons tenu, au contraire, pour éviter tout malentendu, avons-nous dit dans les pages qui précèdent, à préciser que l'ancienneté n'est pas en soi le critère des jours N et que nombre de jours NP étaient des fêtes aussi vieilles, antérieures à la codification du VI^e^ siècle. Nous l'avons même expressément souligné, p. 269, en ce qui concerne les jours NP du férial de Jupiter. Mais, pour nous, le Jupiter de la codification, qui est indiscutablement celui de la triade où il se trouve uni à Mars et Quirinus, a pris, dans l'alliance du *Septimontium* et du Quirinal, une importance nouvelle, et son férial a été réglementé dans cette codification qui l'a fait entrer ainsi dans le cycle des jours NP. Révéré jusque-là dans toute l'Italie, le dieu (*uritalischer Gott*? Cf. Altheim, *op. laud.*, I, p. 75 et s.), dont le culte ancien est attesté sur l'Esquilin, le Viminal, le Caelius et le Quirinal et était sûrement pratiqué sur les autres hauteurs romaines, devait apparaître, lors de l'union du *Septimontium* et du Quirinal, comme la divinité commune aux monts et aux collines et apte, pour cela, à présider à leur réconciliation : c'est le sens que M. Altheim donne à sa prééminence dans la triade où les deux dieux guerriers du Palatin et du Quirinal, Mars et Quirinus, se trouvent réconciliés sous son égide. C'est un fait, en tout cas, que le Jupiter du calendrier dit de Numa, associé à Mars et à Quirinus, suppose déjà réalisée la fusion du Quirinal avec le *Septimontium* et il n'est pas possible, à notre avis, que cette fusion n'ait pas eu la plus grande influence sur l'organisation du férial du grand dieu de la nouvelle Cité. Ce férial, pour nous, date d'elle. C'est celui où Jupiter a pris la place de Janus déchu.

5. — Voyez, cependant, au sujet de Saturne, ce qui a été exposé dans l'avant-dernière note de cet *Addendum* : le calendrier préjulien d'Anzio nous semble établir que le 19 décembre, jour des primitives Saturnales, était un jour N, et le sigle NP, dont ces fêtes ont été affectées lorsqu'elles ont été placées au 17 décembre, n'a pu procéder que de la nouvelle réglementation, attestée par Macrobe, qui a opéré ce déplacement de dates.

Le cas de Liber est particulier. Puisque sa fête, au 17 mars, distincte de celle de Cérès, tombait le jour de l'*agonium Martiale*, nous ne saurons jamais si la désignation NP, donnée à cette date, et que l'on retrouve à toutes les autres où un *agonium* est signalé, lui est venue de cet *agonium* ou des *Liberalia*.

Enfin, si l'on attribue à la codification dite de Numa l'arrangement d'ensemble du férial public d'avril, ne faut-il pas lui attribuer aussi

celui de deux autres groupes de fêtes également NP, dont la symétrie ressort du tableau suivant :

Avril	Juillet	Août
19. *Cerialia*	19. *Lucaria*	19. *Vinalia (rustica)*
21. *Parilia*	21. *Lucaria*	21. *Consualia*
23. *Vinalia (priora)*	23. *Neptunalia*	23. *Volcanalia*
25. *Robigalia*	25. *Furrinalia*	25. *Opiconsiuia*

N'est-il pas clair qu'un tel arrangement symétrique provient d'une même réglementation et ne nous est-il pas apparu pour certaines de ces fêtes que cette réglementation n'avait pu être que postérieure à l'union du Quirinal avec le *Septimontium*?

J. P.

XI

POUR L'EXPLICATION PSYCHOLOGIQUE DES FAUTES DE COPISTE

PAR J. ANDRIEU
Assistant à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *L'explication optique de la faute ne doit pas en faire négliger l'aspect psychologique : certaines fautes par saut du même au même s'expliquent surtout par le retard de la main à suivre la démarche de l'esprit; les fautes par omission tiennent parfois à la suggestion d'appartenances syntaxiques, même illusoires, par-dessus l'élément omis.*

A qui utilise le *Manuel de critique verbale* de L. Havet, il peut sembler que la tâche théorique du critique soit à jamais achevée. S'il arrive que, cependant, sur quelque point on aille au delà de la leçon du maître, ce sera souvent conduit par une de ses suggestions. Ainsi L. Havet a senti qu'il importe de retrouver derrière la faute graphique l'activité d'esprit qui explique l'essence de la méprise : « Les fautes conditionnées par la ressemblance des lettres sont presque toujours conditionnées par autre chose. Complexité souvent méconnue ; on discerne le côté optique de la faute, et on en oublie le côté psychologique » (§ 578). La faute de copiste est pour nous un élément mort : l'acte perturbé est à jamais séparé du